





Bordereau de signature

DEC2019_0010



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	07/02/2019	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	07/02/2019	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2019-02-07)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // decission_mairie

DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS

SECTEUR DES MARCHES PUBLICS

REF : CN/RE

DEC2019_ 0010

DECISION

OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES RELATIF A L'ORGANISATION DE MINI-SEJOURS 2019 - LOT 5.

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'Ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics, notamment les articles selon les articles 4, 32 et 42-2° ,

VU le Décret du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, notamment les articles 12, 27, 28 et 35-I-1° , portant sur les services spécifiques dont les services administratifs, sociaux, éducatifs et culturels et soins de santé,

VU le Décret du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

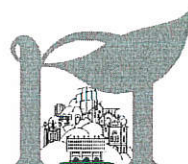
VU la délibération N°DEL2017_0200 du Conseil Municipal du 10 novembre 2017 portant délégations au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le dossier de consultation des entreprises portant sur le marché public de services relatif à l'organisation de mini-séjours 2019, alloti comme suit :

- Lot n°1 : Enfants de 4 à 6 ans, sur la Côte Normande. Thème : Equitation et milieu marin.
- Lot n°2 : Enfants de 4 à 6 ans, à 300 km maximum de Paris. Thème : Ferme pédagogique.
- Lot n°3 : Enfants de 6 à 10 ans, sur la Côte Normande. Thème : Activités nautiques et découverte de la faune et de la flore marine.
- Lot n°4 : Enfants de 6 à 10 ans, à 300 km maximum de Paris. Thème : Activités nautiques.
- Lot n°5 : Enfants de 11 à 17 ans, à 300 km maximum de Paris. Thème : Dominante sports mécaniques ou nautiques.
- Lot n°6 : Enfants de 6 à 10 ans et de 11 à 17 ans, dans les Vosges ou le Jura. Thème : Activités Sports d'hiver.

VU la décision n°DEC2019_0002 en date du 07 janvier 2019, rendue exécutoire le 10 janvier 2019, portant sur la conclusion du marché public de services relatif à l'organisation des mini-séjours 2018, pour les lots n°1, 2, 3, 4 et 6,

1/3



VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision N°2019_ 0010
portant sur la conclusion du marché public relatif aux mini-séjours 2019, lot n°5

VU l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne, concomitamment avec le dossier de consultation des entreprises susvisé, le 16 octobre 2018, sur la plateforme de dématérialisation de la Ville sous la référence n°587039, et publié sur le site MarchésOnline sous la référence n°3313668,

VU le rapport d'analyse des offres concernant le lot n°5, établi au regard des critères pondérés d'attribution des offres, à savoir le critère de la valeur technique pondéré à 60 % et le critère du prix pondéré à 40 %,

CONSIDERANT que trois plis (tous remis par voie dématérialisée) ont été déposés dans le délai imparti (date et heure limites de remise des offres fixées au 06 novembre 2018 à 12h00), que toutes les candidatures ont été admises et que dès lors, il a été procédé à l'analyse des offres correspondantes,

CONSIDERANT qu'au regard des critères pondérés d'attribution des offres susvisés, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'association PEP DECOUVERTES,

CONSIDERANT que la prestation relève de la classe d'achat « Services sociaux et spécifiques » et de l'unité fonctionnelle 14.03.14 « Mini-séjours Préados/Jeunesse », dont la valeur ne dépasse pas 750.000 € H.T., seuil des services spécifiques de l'article 28 du Décret n°2016-360 relatif aux marchés publics,

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec l'association PEP Découvertes, sise 5/7 rue Georges Enesco à CRETEIL Cedex (94026) le marché public de services relatif à l'organisation des mini-séjours 2019 - Lot n°5 « Enfants de 11 à 17 ans, à 300 km maximum de Paris -Thème principal : Dominante sports mécaniques et nautiques », pour le prix unitaire de 368,00 € nets par enfant (20 maximum), soit le montant global maximal de 7.360,00 € nets. Le séjour se déroulera au centre «Les Esnèques» à Courseulles sur Mer (14), du 29 juillet au 02 août 2019 (durée de 5 jours).

ARTICLE 2 : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

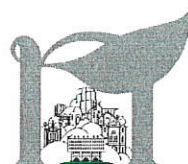
ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Madame la Comptable Publique de Marne-la-Vallée,
- Madame le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Aux titulaires des marchés.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

2/3



VILLE DE NOISIEL

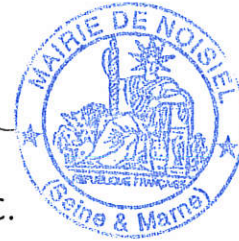
Suite de la décision N°2019_ 0010
portant sur la conclusion du marché public relatif aux mini-séjours 2019.

ARTICLE 5 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le - 6 FEV. 2019

Le Maire,

Mathieu VISKOVIC.



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	07 FEV. 2019
Affiché le	07 FEV. 2019
Notifié le	
Publié le	07 FEV. 2019

